



ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2011

Version définitive

FEVRIER 2013

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	EI Hadji Amadou DIOP YAGUE
Chef par intérim de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation , de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, EI Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE & Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Abdou GUEYE & Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE & Momath CISSE
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Idrissa DIAGNE
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

La gestion budgétaire de l'année 2011 s'est déroulée dans un contexte de démarrage de la mise en œuvre du Document de Politique Economique et Sociale (2011-2015) de troisième génération, de celui du Projet du Millenium Challenge Account et de l'accélération des grands travaux de l'Etat, en particulier l'autoroute à péage et l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass. De plus, l'Etat a mis en place le Fonds de Soutien à l'Energie (FSE) en février 2011, dans le cadre de la recherche de solution pour améliorer la fourniture d'énergie. Cette mesure a eu un impact budgétaire important tant au niveau de la mobilisation de recettes budgétaires, en particulier celles fiscales, pour son financement que dans l'exécution des dépenses. Cet exercice budgétaire a été encadré par le programme économique triennal (2010-2012) conclu avec le FMI dont la mise en œuvre s'appuie sur « l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) ».

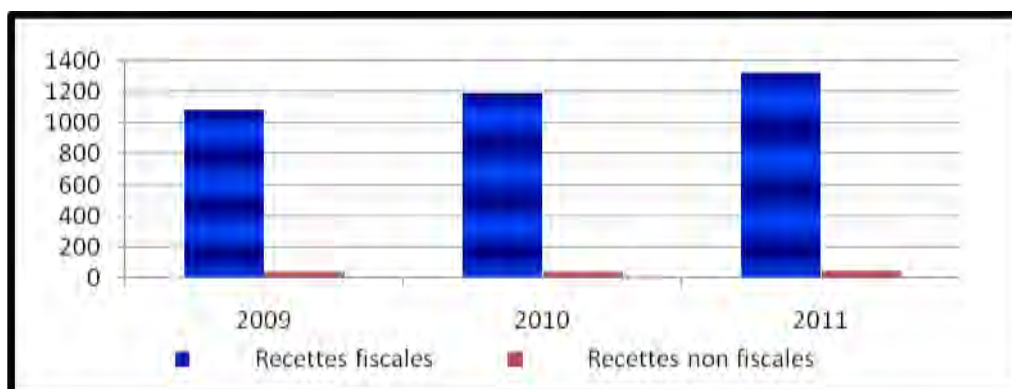
Le déficit budgétaire global s'est creusé en 2011 de 106,7 milliards FCFA pour s'établir à 440,3 milliards FCFA contre 333,6 milliards l'année précédente. Rapporté au PIB, il est évalué à 6,5%, après 5,2% en 2010, dépassant légèrement l'objectif fixé dans la deuxième revue de l'ISPE (6,2%). Cette détérioration est imputable à l'accélération plus soutenue des dépenses totales et des prêts nets (14,1% en 2011 contre 7,5% en 2010) que celle du recouvrement des recettes budgétaires totales (9,1% en 2011 contre 7,2% en 2010). Le solde budgétaire de base⁷² s'est également détérioré en passant de -191,8 milliards (-3,0% du PIB) en 2010 à -318,8 milliards (-4,7% du PIB) en 2011.

⁷² Le solde budgétaire de base est égale aux recettes budgétaires moins les dépenses et prêts nets hors rétrocedés et dépenses en capital sur ressources extérieures.

XXI.1. RECETTES BUDGETAIRES⁷³

Les recettes budgétaires recouvrées sont ressorties à 1 375,9 milliards FCFA en 2011 contre 1 236,5 milliards FCFA en 2010, soit un relèvement de 139,4 milliards FCFA (11,3%). Cette performance est liée à la hausse conjointe des recettes fiscales (11,0%) et des recettes non fiscales (18,7%).

Graphique 21.1 : Evolution des recettes budgétaires (milliards FCFA)



Source : DPEE/DGCPT, TOFE, juin 2012

XXI.1.1. RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales totales recouvrées sont évaluées à 1 326,4 milliards FCFA en 2011 contre 1 194,7 milliards FCFA en 2010, soit une hausse de 11,0%. Cette progression est en liaison avec celle des impôts indirects (8,9%) et la mise en place du FSE (39,5 milliards FCFA).

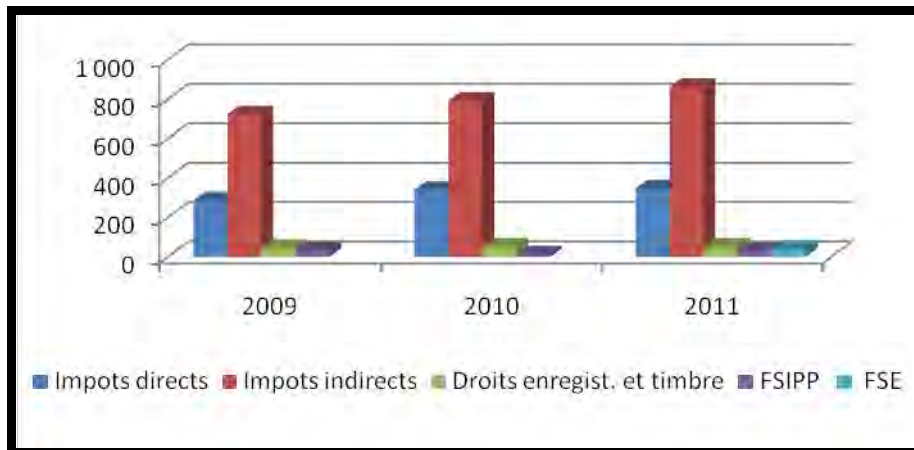
ENCADRE : RECETTES FISCALES ALLOUEES AU FONDS DE SOUTIEN A L'ENERGIE (FSE)

Les recettes fiscales allouées au FSE sont constituées de 85% des montants du prélèvement sur la valeur en douane des marchandises importées par voie maritime dont le taux a augmenté de 0,2% à 0,4%, du Prélèvement de « Soutien » au secteur de l'Énergie (PSE) sur les produits pétroliers raffinés, ainsi que de la taxation des communications téléphoniques internationales.

De plus, la mobilisation des ressources au titre du Fonds de Sécurisation des Importations de Produits Pétroliers (FSIPP) s'est améliorée de 15,4 milliards FCFA pour atteindre 27,6 milliards FCFA, sous l'effet de la hausse des importations de produits pétroliers raffinés et de la production de la Société Africaine de Raffinage (SAR). Quant aux impôts directs, ils ont légèrement augmenté de 1,9%, pour s'établir à 345,6 milliards FCFA.

⁷³ Le tableau 21.2 de l'annexe présente la décomposition détaillée des recettes budgétaires.

Graphique 21.2 : Répartition des recettes fiscales (en milliards FCFA)



Source : DPEE/DGCPT, TOFE, juin 2012

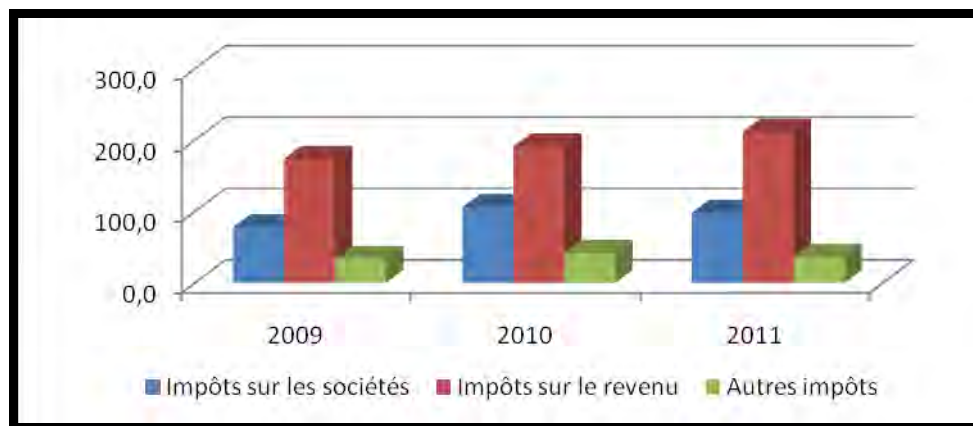
XXI.1.1.1. Impôts directs

Les impôts directs ont progressé de 1,9%, passant de 339,0 milliards FCFA en 2010 à 345,6 milliards FCFA en 2011. Cette situation fait suite à une forte progression en **2010 (18,9%), imputable à l'impôt sur les sociétés**. Cette évolution est liée à l'accroissement des impôts sur le revenu atténuée toutefois par la baisse des impôts sur les sociétés.

Les impôts sur les sociétés (IS) sont ressortis à 98,0 milliards FCFA en 2011 contre 106,1 milliards en 2010, soit un repli de 7,6%, après une augmentation de 36,0% l'année précédente. **Cette contreperformance est liée aux exonérations au titre du Code des investissements et à une baisse des bénéfices dans les secteurs de l'alimentation et des télécommunications en 2010.**

La progression des impôts sur le revenu s'est poursuivie en 2011 (10,7%, après 10,0% en 2010) pour atteindre 211,4 milliards FCFA.

L'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) a connu la même tendance baissière que l'IS en s'établissant à 21,5 milliards FCFA, après 29,2 milliards FCFA en 2010, soit une chute de 26,4%.

Graphique 21.3 : Evolution des impôts directs (en milliards FCFA)

Source : DPEE/DGCPT, TOFE, juin 2012

XXI.1.1.2. Impôts indirects

Les impôts indirects sont évalués à 862,5 milliards FCFA en 2011, après 792,2 milliards FCFA un an auparavant, soit un relèvement de 8,9%, à la faveur de l'accroissement de la TVA intérieure et des droits de douanes.

En progressant de 14,1% en 2011, la TVA intérieure s'est établie à 270,9 milliards FCFA contre 237,3 milliards FCFA en 2010. Cette évolution est due à la hausse conjointe de la TVA intérieure hors produits pétroliers (9,4%) et de la TVA intérieure sur les produits pétroliers (62,9%) qui se sont élevées respectivement, à 236,9 milliards FCFA et 34,0 milliards FCFA.

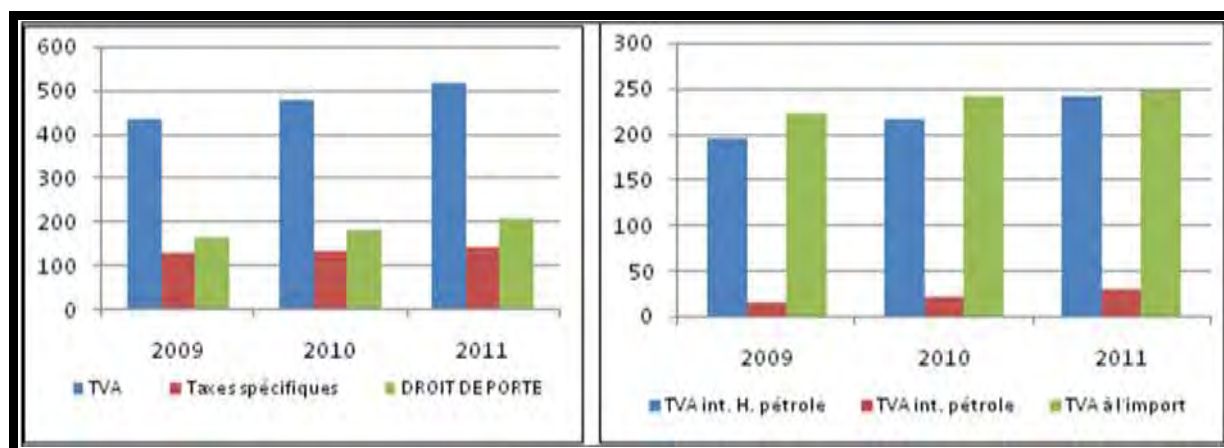
Comparativement à la TVA intérieure, la TVA à l'import a connu un accroissement moins soutenu en atteignant 248,0 milliards FCFA en 2011, après 240,6 milliards FCFA l'année précédente, soit un relèvement de 3,1%.

L'évolution de la TVA (intérieure et à l'import) a été globalement contenue par le niveau élevé des déductions de TVA (crédits de TVA dus aux surplus versés antérieurement) au début de 2011.

La progression des droits de porte a été de 12,2% (203,8 milliards FCFA en 2011 contre 181,6 milliards FCFA en 2010).

S'agissant des taxes spécifiques sur les biens et services, elles ont augmenté de 5,4%, passant de 132,7 milliards en 2010 à 139,8 milliards FCFA en 2011. Cet accroissement est en liaison avec le relèvement de toutes les taxes spécifiques sur les biens et services hormis celles sur le pétrole qui ont chuté de 13,0%.

Graphique 21.4 : Evolution des impôts indirects et répartition de la TVA (en milliards FCFA)



Source : DPEE/DGCPT, TOFE, juin 2012

XXI.1.1.3. Droits d'enregistrement et de timbre

Les droits d'enregistrement et de timbre ont baissé de 0,4% en 2011, se situant à 51,2 milliards FCFA, après 51,4 milliards FCFA en 2010. Ce repli est imputable à la contre performance notée pour les droits d'enregistrement et d'hypothèque (-1,9%) qui ont chuté à 38,3 milliards FCFA contre 39,0 milliards l'année précédente. Quant aux droits de timbre, ils sont évalués à 12,9 milliards FCFA, après 12,4 milliards FCFA en 2010.

XXI.1.2. RECETTES NON FISCALES

L'amélioration du recouvrement des recettes non fiscales enregistrée en 2010 s'est poursuivie en 2011, avec une valeur de 49,5 milliards FCFA, soit une hausse de 18,7%. Cette performance est due à la bonne tenue des dividendes et produits financiers (24,3 milliards FCFA, après 19,3 milliards FCFA en 2010) ainsi que des autres recettes non fiscales (15,4 milliards FCFA, après 10,1 milliards FCFA en 2010).

XXI.1.3. DONS

La baisse des dons en 2011 (150,0 milliards FCFA contre 161,9 milliards FCFA en 2010) fait suite au recul par rapport à 2009 (182,8 milliards FCFA). Cette évolution est induite par le repli des dons en capital de 27,9 milliards FCFA (112,5 milliards FCFA en 2011 contre 140,4 milliards en 2010). En revanche, elle est contenue par la hausse de 16,0 milliards FCFA des dons budgétaires (37,5 milliards FCFA en 2011, après 21,5 milliards FCFA en 2010).

XXI.2. DEPENSES BUDGETAIRES⁷⁴

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 14,1% en 2011 pour s'établir à 1 972,5 milliards FCFA, après 1 728,7 milliards FCFA en 2010, essentiellement imputable à l'augmentation soutenue des dépenses courantes (19,9%).

XXI.2.1. DEPENSES COURANTES

A la suite de leur diminution en 2010 (-0,3%), les dépenses courantes ont enregistré une forte augmentation en 2011 (19,9%), atteignant 1 193,6 milliards FCFA contre **995,1 milliards FCFA l'année précédente. Cette situation est en liaison avec la hausse** du paiement des intérêts sur la dette publique, des autres dépenses courantes ainsi que des traitements et salaires.

Le **paiement des intérêts sur la dette publique s'est établi à 103,7 milliards FCFA**, après 60,1 milliards en 2010, soit une progression de 72,6%. Les intérêts payés sur la dette publique intérieure sont évalués à 44,7 milliards FCFA en 2011 contre 25,2 milliards FCFA en 2010, **soit un relèvement de 77,4%, sous l'effet d'une hausse de** ceux sur les emprunts obligataires (18,9 milliards FCFA contre 10,7 milliards FCFA en 2010) et sur les bons du Trésor (20,9 milliards FCFA contre 6,4 milliards FCFA en 2010). Quant à la dette publique extérieure, les intérêts payés sont ressortis à 59,0 milliards FCFA contre 34,9 milliards en 2010, **en liaison avec ceux sur l'émission de l'«Eurobond⁷⁵»** en 2009.

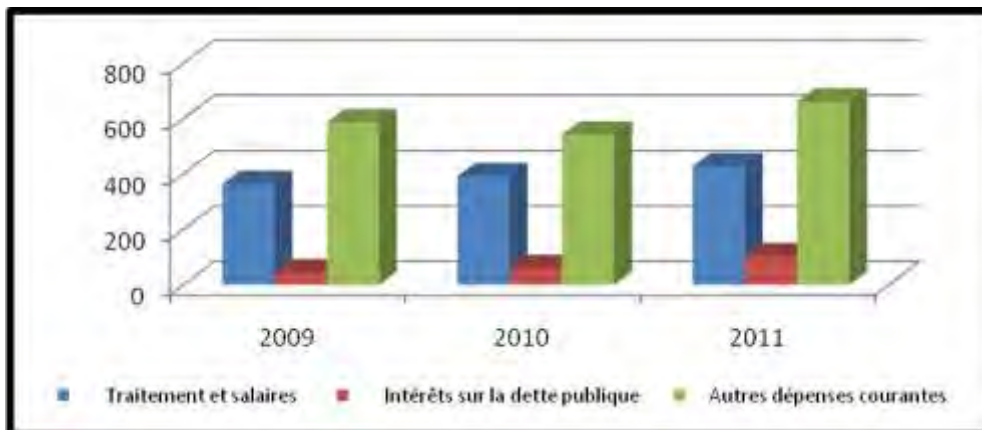
Les traitements et salaires sont évalués à 428,0 milliards FCFA en 2011, après 392,3 milliards FCFA un an auparavant, soit une augmentation de 9,1%. Ils ont été affectés **par l'évolution à la hausse de la valeur du Point indiciaire en 2011 (51,4 FCFA contre** 48,0 en 2007 et 45,0 en 2004).

Les autres dépenses courantes ont progressé de 22,0% en 2011 (661,8 milliards FCFA), à la suite de la baisse observée en 2010 (-7,7%). Ces charges résultent **principalement de l'accroissement de 79,4 milliards FCFA des transferts et** subventions qui se sont établis à 319,6 milliards FCFA. Cette situation **s'explique, en** partie, par les subventions liées à la mise en place du plan «Takkal », pour améliorer **la fourniture d'électricité. De plus, les dépenses de fournitures, entretien et autres** sont passées de 290,3 milliards FCFA en 2010 à 342,2 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 17,9%.

⁷⁴ Le tableau 21.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée des dépenses budgétaires.

⁷⁵ En décembre 2009, le Gouvernement a lancé un emprunt obligataire international de 87 milliards pour financer l'autoroute Dakar-Diamniadio.

Graphique 21.5 : Evolution des dépenses courantes (milliards FCFA)



Source : DPEE/DGCPT, TOFE, juin 2012

XXI.2.2. DEPENSES EN CAPITAL

Les dépenses en capital ont connu un ralentissement en 2011 (2,0% contre 21,2% en 2010) pour **s'établir à 750,5 milliards** contre 735,6 milliards FCFA un an plus tôt. **Cette évolution est en relation avec l'accroissement des** dépenses en capital sur ressources internes (508,6 milliards FCFA contre 436,5 milliards en 2010). Toutefois, elle a été contenue par le retrait des dépenses en capital sur ressources externes (241,9 milliards FCFA contre 299,1 milliards FCFA en 2010).

Graphique 21.6 : Structure des dépenses en capital (milliards FCFA)



Source : DPEE/DGCPT, TOFE, juin 2012

XXI.3. FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE⁷⁶

Le solde budgétaire global de l'Administration publique (incluant les entités non financières publiques et dons compris)⁷⁷ a été déficitaire de 440,3 milliards FCFA en 2011. Le financement de ce déficit est principalement effectué sur ressources extérieures (95,7%).

Les ressources extérieures nettes des amortissements sont ressorties à 421,2 milliards FCFA en 2011, après 180,0 milliards FCFA l'année précédente, en raison des emprunts obligataires et des émissions de bons de Trésor, dans la sous région, en plus d'autres emprunts non concessionnels.

Au titre du financement intérieur, la mobilisation des ressources nettes a chuté à 15,3 milliards FCFA, après 155,8 milliards FCFA en 2010. Cette forte baisse est due à la diminution des engagements vis-à-vis des institutions bancaires (-58,6 milliards FCFA contre 155,3 milliards en 2010), imputable à l'évolution de ceux de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (-69,4 milliards FCFA contre 161,8 milliards FCFA en 2011). En revanche, les engagements de l'Etat vis-à-vis des institutions non-bancaires sont passés de 0,5 milliards FCFA en 2010 à 73,9 milliards FCFA en 2011.

XXI.4. PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Le déficit budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons compris) s'est dégradé à 6,5% du PIB en 2011 contre 5,2% en 2010. Quant au solde primaire (solde global hors intérêts sur la dette publique), il s'est creusé de 4,3 % en 2010 à 5,0% en 2011. Cette situation montre le poids du paiement des intérêts sur la dette publique (1,5% du PIB en 2011) dans les dépenses budgétaires.

Les recettes fiscales rapportées au PIB sont ressorties à 19,6% en 2011, après 18,7% en 2010. Cette situation a permis au Sénégal de respecter le seuil minimal de 17,0% relatif à la pression fiscale, fixé par le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

⁷⁶ Le tableau 21.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée du financement du déficit budgétaire.

⁷⁷ Le solde budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons compris) est égal au total recettes budgétaires et dons moins les dépenses totales et prêts nets plus le solde global de certaines entités du secteur public.

En ressortant à 32,3%, le ratio masse salariale sur recettes fiscales poursuit sa tendance baissière, après avoir atteint 33,6% en 2009 et 32,8% en 2010, du fait de la forte hausse des recettes fiscales. Ce ratio demeure en dessous du plafond de 35,0% établi par le Pacte susvisé.

Le déficit budgétaire de base, y compris les dépenses PPTTE et IADM⁷⁸ et les coûts temporaires des réformes structurelles (CTRS) est passé de 191,8 milliards FCFA en 2010 à 318,8 milliards FCFA en 2011. Le critère de convergence qui requiert un solde budgétaire de base positif **n'est pas respecté. Rapporté au PIB, ce déficit est passé de 3,0% à 4,7%**, sur la période susvisée. Cette variation, combinée à la baisse des dons, explique le niveau élevé du recours au financement extérieur.

Au chapitre de l'investissement, le ratio « dépenses en capital financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales » s'est amélioré en 2011 (38,3% contre 36,5% en 2010). Tout en demeurant au dessus du plancher communautaire de 20,0%, il fait ressortir la poursuite de l'effort de l'Etat en termes de mobilisation de ressources fiscales pour financer l'investissement.

⁷⁸ Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE)
Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM)